

Tableau disponibilité des pièces détachées bricolage & jardin motorisés, sports et loisirs, engins de déplacement personnel motorisés

Décret n° 2023-293 du 19/04/2023 date d'entrée en vigueur le 23/04/2023

Public concerné : fabricants et importateurs

Familles de produits	Pièces détachées	Dates de mise à disposition	Pièces détachées	Dates de mise à disposition	Durée minimale de la disponibilité
Outils de bricolage et jardinage					
<ul style="list-style-type: none"> • Tondeuses à gazon autoportées ou à conducteur marchant ou robot • Tronçonneuses (scies à chaîne) • Débroussailleuses • Taille-haies • motoculteurs et motobineuses • Broyeurs de végétaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Outils de coupe (lames, chaînes, rotors, couteaux, rouleaux) • Interrupteurs • commutateurs Roues 	Dès la date de mise en marché de la première unité d'un modèle	<ul style="list-style-type: none"> • Moteurs électriques ou thermiques • Dispositifs de réglage de la vitesse • Batteries • Chargeurs • Capteurs • Ecrans de contrôle • Carburateurs • Systèmes de démarrage • Systèmes de traction et éléments de transmission 	Au plus tard 2 ans après la date de la mise e marché de la première unité d'un modèle	10 ans à compter de la date de la mise en marché de la dernière unité du modèle
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyeurs haute pression 	<ul style="list-style-type: none"> • Pistolets, lances, buses • Condensateurs • Interrupteurs • commutateurs • flexibles haute pression 	Dès la date de mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	<ul style="list-style-type: none"> • Charbons • Batteries • Chargeurs • Pistons distributeurs • Filtres, tamis • Kits réparation clapets anti retour • Kits réparation étanchéité pistons • Kits réparation systèmes régulation pression de la pompe • Cadres de poignées 	Au plus tard 2 ans après la date de la mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	10 ans à compter de la date de la mise en marché de la dernière unité du modèle



Articles de sport et loisirs

Familles de produits	Pièces détachées	Dates de mise à disposition	Pièces détachées	Dates de mise à disposition	Durée minimale de la disponibilité
<ul style="list-style-type: none"> • Bicyclettes 	<ul style="list-style-type: none"> • Roues • Pédales • Axes de pédalier • Systèmes de freinage • Dérailleurs et câbles de dérailleurs • Chaînes ou courroies de transmission • Selles • Garde-boue et porte-bagages • Poignées 	Dès la date de mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	<ul style="list-style-type: none"> • Fourches • Pédaliers • Cassettes de pignons, systèmes de changement de vitesse • Guidons • Potences • Amortisseurs de cadre 	Au plus tard 2 ans après la date de la mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	7 ans à compter de la date de la mise en marché de la dernière unité du modèle
<ul style="list-style-type: none"> • Bicyclettes à assistance électrique 	<ul style="list-style-type: none"> • Roues • Pédales • Axes de pédalier • Systèmes de freinage • Dérailleurs et câbles de dérailleurs • Chaînes ou courroies de transmission • Selles • Garde-boue et porte-bagages • Poignées 	Dès la date de mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	<ul style="list-style-type: none"> • Moteurs • Ecrans de contrôle • Batteries • Chargeurs • Faisceaux électriques • Capteurs et régulateurs de puissance et vitesse • Commandes • Fourches • Pédaliers • Cassettes de pignons, systèmes de changement de vitesse intégrés au moyeu • Guidons • Potences • Amortisseurs de cadres 	Au plus tard 2 ans après la date de la mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	5 ans à compter de la date de la mise en marché de la dernière unité du modèle
<ul style="list-style-type: none"> • Trottinettes non motorisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Roues • Systèmes de freinage • Systèmes de pliage • Garde-boue • Poignées 	Dès la date de mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	<ul style="list-style-type: none"> • Fourches • Axes • Guidons et tubes de guidon 	Au plus tard 2 ans après la date de la mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	5 ans à compter de la date de la mise en marché de la dernière unité du modèle

Articles de sport et loisirs

Familles de produits	Pièces détachées	Dates de mise à disposition	Pièces détachées	Dates de mise à disposition	Durée minimale de la disponibilité
• Tentes de loisir			<ul style="list-style-type: none"> • Mâts • Joncs d'arceaux 	Au plus tard 2 ans après la date de la mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	5 ans à compter de la date de la mise en marché de la dernière unité du modèle
• Tables de tennis	<ul style="list-style-type: none"> • Roues • Systèmes de freinage 	Dès la date de mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	<ul style="list-style-type: none"> • Plateaux • Système de sécurité • Pieds • Poteaux de filet 	Au plus tard 2 ans après la date de la mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	5 ans à compter de la date de la mise en marché de la dernière unité du modèle
• Tapis de courses	<ul style="list-style-type: none"> • Bandes de course • Planches de course • Marchepieds 	Dès la date de mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	<ul style="list-style-type: none"> • Cartes de contrôles • Moteurs • Batteries • Interrupteurs • Consoles • Vérins de pliage • Capteurs de vitesse • Capots inférieurs • Cordons d'alimentation • Rouleaux avant et arrière • Carters • Dispositifs d'arrêt d'urgence 	Au plus tard 2 ans après la date de la mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	5 ans à compter de la date de la mise en marché de la dernière unité du modèle
• Rameurs	<ul style="list-style-type: none"> • Repose-pieds • Sangles pour repose-pieds • Roulettes guide sangle • Barres de tirage • Selles • Roulettes de selle 	Dès la date de mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	<ul style="list-style-type: none"> • Cartes de contrôle • Moteurs • Batteries • Contrôleurs de tension • Transformateurs • Consoles • Capteurs • Galets tendeurs • Ressorts à spirale • Roues d'inertie • Câbles mécaniques inférieurs • Volants d'inertie • Rails • Pieds • Carters 	Au plus tard 2 ans après la date de la mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	5 ans à compter de la date de la mise en marché de la dernière unité du modèle



Articles de sport et loisirs

Familles de produits	Pièces détachées	Dates de mise à disposition	Pièces détachées	Dates de mise à disposition	Durée minimale de la disponibilité
<ul style="list-style-type: none">• Vélos élliptiques	<ul style="list-style-type: none">• Pédales• Axes de pédalier• Bras de pédales• Bras mobiles• Roulettes de bras	Dès la date de mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	<ul style="list-style-type: none">• Cartes de contrôles• Moteurs• Batteries• Contrôleurs de tension• Consoles• Capteurs• Interrupteurs• Galets tendeurs• Roues d'inertie• Croix de manivelle• Guidons• Potences• Vérins• Rails• Chassis• Carters	Au plus tard 2 ans après la date de la mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	5 ans à compter de la date de la mise en marché de la dernière unité du modèle
<ul style="list-style-type: none">• Vélos d'appartement	<ul style="list-style-type: none">• Pédales• Axes de pédalier• Sangles pour pédales• Selles• Poignées	Dès la date de mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	<ul style="list-style-type: none">• Cartes de contrôle• Moteurs• Batteries• Contrôleurs de tension• Transformateurs• Consoles• Capteurs• Galets tendeurs• Pédaliers monobloc• Roues d'inertie• Axes de plateau• Guidons• Potences• Molettes• Pieds• Carters	Au plus tard 2 ans après la date de la mise en marché nationale de la première unité d'un modèle	5 ans à compter de la date de la mise en marché de la dernière unité du modèle

Engins de déplacement personnel motorisés

Familles de produits	Pièces détachées	Dates de mise à disposition	Pièces détachées	Dates de mise à disposition	Durée minimale de la disponibilité
	<ul style="list-style-type: none"> • Roues • Système de freinage • Systèmes de pliage •Garde-boue • Poignées • Gâchette d'accélérateur • Coques 	<p>Dès la date de mise en marché nationale de la première unité d'un modèle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Moteurs • Batteries • Chargeurs • Contrôleurs • Cartes de contrôle • Faisceaux électriques • Ecrans de contrôle • Dispositifs de régulation de la vitesse • Commandes • Fourches • Axes • Guidons et tubes de guidon • Amortisseurs 	<p>Au plus tard 2 ans après la date de la mise en marché nationale de la première unité d'un modèle</p>	<p>5 ans à compter de la date de la mise en marché de la dernière unité du modèle</p>

CONFIDENTIEL